

Les Détecteurs de Fumées, pourquoi ?

Hier

- 10 000 victimes du feu chaque année, dont près de 800 décès
- 70% des incendies domestiques meurtriers ont lieu la nuit.
- 80% des décès sont dus à l'intoxication à cause des vapeurs de fumées
- 80% des décès par des flammes sont dus à des incendies domestiques

Les Détecteurs de Fumées,

comment ?

Où doit installer ? Vous devez installer :

Aujourd'hui

Attention :

le propriétaire en est responsable dans les cas : d'appartement, de mobile, d'appartement de fonction, de logement géré par un organisme d'intermédiation locative

Comment le choisir ? Il doit être conforme à la norme : NF EN 14604

Où l'acheter ? Supermarché, magasin de bricolage, internet, peu importe tant qu'il est conforme à la norme

Date limite d'installation

obligatoire :

Mars 2015

Et mon assureur ?

Après l'installation :

Vous devez avertir votre assureur de l'installation d'au moins un Détecteur Autonome Avertisseur de Fumées (ou DAAF).

Demain

Pourquoi ? Votre assureur a le droit de masquer votre franchise ou votre cotisation annuelle si vous ne vous y conformez pas.

Sapeurs-Pompiers de Maine-et-Loire

Où installer mon (ou mes) détecteur(s) autonome(s) avertisseur(s) de fumées ?



EN APPARTEMENT

● Protection minimale

● Protection optimale

● Installation déconseillée

Attention : la protection optimale est en plus de la protection minimale



EN MAISON

